

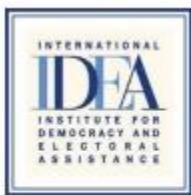


International Knowledge Network
of Women in Politics

Résumé de la discussion en ligne sur

La Violence Contre les Femmes en Politique

Décembre 2016



*Empowered lives.
Resilient nations.*

Message de Lancement

Contexte

Récemment, des femmes élues de la [France](#), du [Canada](#), de l'[Ecosse](#) et d'[Israël](#), pour ne citer que quelques exemples, ont publiquement condamné les cultures politiques violentes et misogynes qu'elles subissent dans leurs activités. Elles ont exposé des actes d'harcèlement et de violence politique et ont appelé que la violence [ne devrait pas être le prix](#) de la participation à la politique.

La violence contre les femmes en politique limite les possibilités politiques des femmes et les décourage ou les empêche d'exercer leurs droits politiques pleinement, y compris leurs droits en tant qu'électrices, candidates, militantes de parti et fonctionnaires¹. La violence contre les femmes en politique peut se produire pendant les campagnes électorales, mais pas seulement. Au fur et à mesure que les femmes assument différentes positions politiques, elles peuvent par exemple être contraintes de démissionner de leurs postes sur la base du genre ou verbalement menacées ou intimidées parce qu'elles sont des femmes en politique. La violence contre les femmes en politique peut prendre bien d'autres formes car elle peut aussi se manifester à travers les stéréotypes sexistes et les images négatives dans les médias, qui se concentrent en particulier sur le corps féminin, la sexualité et les rôles sociaux traditionnels, plutôt que sur leur compétence et les capacités et les contributions qu'elles peuvent apporter en tant que leaders.

Les acteurs internationaux sont de plus en plus focalisés sur la sensibilisation et les actions visant à réduire la violence contre les femmes en politique. [ONU Femmes](#) est en train de conduire un processus global pour définir et mesurer le phénomène. Le [PNUD](#) et ONU Femmes développent aussi conjointement un guide sur la violence à l'égard des femmes aux élections. L'[Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale](#) (IDEA) traite de la violence contre les femmes dans des initiatives qui mettent l'accent sur le renforcement des partis politiques, mènent une analyse des tendances sur la violence contre les femmes en politique, et veillent à ce que le sujet soit abordé dans les interventions régionales et mondiales. L'[Union interparlementaire](#) (UIP) prépare une publication et une résolution sur le sujet. D'autres organisations s'intéressent à la question également comme l'[Institut national démocratique](#) (NDI) qui a récemment lancé l'appel mondial #NotTheCost ou encore des universitaires qui travaillent afin d'étudier davantage cette question.

Objectif de la discussion en ligne

Cette discussion en ligne cherche à mettre en avant l'expérience du réseau d'iKNOW Politics dans ce dialogue grandissant sur la violence à l'égard des femmes en politique. Vous êtes invités à rejoindre le débat du **22 août au 30 septembre 2016**.

Questions

1. Qu'est-ce que la violence contre les femmes en politique, et quelles formes prend-elle? Quels sont ses principaux moteurs? Est-ce que la violence contre les femmes en politique est spécifiques à des pays, des régions, des cultures, ou des institutions en particulier?

¹ Report of the Secretary-General at the Sixty-eighth session (2013), Item 28 of the provisional agenda, Advancement of women, Measures taken and progress achieved in the promotion of women and political participation http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/68/184&Lang=E

2. Qui sont les auteurs de la violence contre les femmes en politique ? Quelles sont leurs motivations?
3. Quelles sont les conséquences de la violence contre les femmes en politique sur les femmes, la société et la démocratie?
4. Y a-t-il des mécanismes et des instruments efficaces pour exposer les actes de la violence contre les femmes en politique (par exemple des rapports, des services pour les victimes, des règles de conduite)?
5. Qui a la responsabilité de répondre à la violence contre les femmes en politique ? Quels types de partenariats sont nécessaires pour le faire avec succès?
6. Pouvez-vous identifier des législations spécifiques, des programmes, des formations, des études, ou des campagnes de sensibilisation qui peuvent aider à prévenir, punir et sanctionner la violence politique contre les femmes?

Contributions

Du 19 août au 16 octobre 2016, iKNOW Politics a organisé une discussion électronique sur la violence contre les femmes en politique. Treize experts des Amériques, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, d'Asie et d'Afrique subsaharienne ont rejoint le débat en ligne et soumis des contributions. Les participants s'accordent à dire que les stéréotypes culturels jouent encore un rôle entravant la participation normale des femmes à la vie politique.

Résumé de la discussion

L'équipe d'iKNOW Politics remercie tous les membres et experts d'iKNOW Politics qui ont pris le temps de répondre aux questions de cette discussion électronique et de partager leurs expériences, leurs pratiques et leurs recommandations. Veuillez trouver le résumé de leurs contributions ci-dessous.

Qu'est-ce que la violence contre les femmes en politique, et quelles formes prend-elle? Quels sont ses principaux moteurs? Est-ce que la violence contre les femmes en politique est spécifiques à des pays, des régions, des cultures, ou des institutions en particulier?

La violence contre les femmes en politique est un phénomène mondial qui prend des formes et intensités qui varient selon les systèmes juridiques, les institutions, la culture, la tradition et les contextes politiques. Beaucoup de femmes en politique du monde entier ont signalé leurs expériences de violence qui varient entre les violences psychologiques, sexuelles, physiques et, plus récemment, les violences en ligne. Les assassinats, la violence physique, y compris le viol et le harcèlement sexuel, les remarques sexistes, la violence verbale et les menaces de représailles servent d'outils pour intimider, humilier et même mettre fin à la carrière politique d'une femme.

Selon le travail conceptuel effectué par la campagne internationale [#NotTheCost](#) - Arrêter la violence contre les femmes en politique - trois caractéristiques distinguent la violence contre les femmes en politique:

- Elle cible les femmes en raison de leur sexe
- Dans sa forme même, elle peut être sexuée, comme en témoignent les menaces sexistes et la violence sexuelle
- Son impact est de décourager les femmes - en particulier d'être ou de devenir actif en politique

Au **Maroc**, les femmes parlementaires ont défini la violence contre les femmes en politique de la manière suivante: «tout acte, conduite, ou agression physiques, psychologiques ou sexuels commis par une personne ou un groupe de personnes, directement ou par le biais d'intermédiaires, contre des femmes candidates, élues, ou occupant des postes politiques. Ces actions ont pour objectif de prévenir ou de restreindre les fonctions politiques des femmes. » ([Khadija El Atri](#))

Il existe un phénomène alarmant qui ne cesse de se propager et qui est le harcèlement en ligne, ou la cyber-violence, contre les femmes en politique. Par exemple, une [étude](#) récente de l'Union interparlementaire a montré que les réseaux sociaux sont devenus le premier espace où la violence psychologique - notamment sous la forme de remarques sexistes et misogynes, d'images humiliantes, de mobbing, d'intimidation et de menaces - est perpétrée contre des femmes parlementaires. Une [analyse](#) a révélé que la candidate à la présidentielle américaine Hillary Clinton et l'ex-Premier ministre australien Julia Gillard ont reçu deux fois plus de tweets abusifs que leurs opposants Bernie Sanders et Kevin Rudd, respectivement. Au Royaume-Uni, la députée de Birmingham Yardley, Jess Phillips, a reçu plus de 600 menaces de viol.

Certains participants de la discussion en ligne ont attribué le cycle de la violence à la discrimination institutionnelle fondée sur le sexe et aux structures de pouvoir actuelles. Ils ont mis en évidence les stéréotypes sexués persistants comme moteurs puissants de violence contre les femmes en politique.

Qui sont les auteurs de la violence contre les femmes en politique ? Quelles sont leurs motivations?

La violence contre les femmes en politique est généralement perpétrée par la famille ou des amis de la femme, les membres de son parti politique, les dirigeants communautaires et religieux, les forces de sécurité de l'Etat et la police, entre autres. Les médias peuvent également jouer un rôle influent dans la perpétration de la violence - soit par le biais de leurs propres reportages, soit par la diffusion de messages violents sur des femmes politiquement actives produits par d'autres sources. Les principaux motifs invoqués par les participants de la discussion en ligne sont les suivants: retirer aux femmes leurs droits citoyens et créer une atmosphère hostile qui décourage les femmes de l'engagement politique.

Des contextes qui tolèrent la misogynie dans les espaces publics et politiques, souvent promus par des dirigeants politiques ou religieux conservateurs, peuvent stimuler la violence contre les femmes en politique comme un moyen de préserver le statu quo des processus et institutions politiques dominés par les hommes, y compris les dynasties politiques, comme le souligne une contribution du Maroc.

Quelles sont les conséquences de la violence contre les femmes en politique sur les femmes, la société et la démocratie?

Les démocraties sont affaiblies lorsque la violence contre les femmes en politique est appliquée pour décourager les femmes de s'engager en politique et viole les droits humains des femmes, y compris leurs droits civils et politiques. Aliéner les femmes des processus politiques déstabilise ainsi les processus démocratiques en général. Les hypothèses sous-jacentes de la démocratie représentative peuvent donc être remises en question.

La violence contre les femmes en politique perpétue la sous-représentation systémique des femmes en politique. Un faible nombre de femmes en politique peut avoir un impact négatif sur l'engagement des institutions politiques envers les questions relatives aux femmes et l'égalité des sexes. Les sociétés où la

violence contre les femmes en politique est très répandue abordent rarement les problèmes des femmes au sein des institutions politiques comme les syndicats, les partis et les organes législatifs.

Une [étude](#) menée par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité entre les sexes et l'émancipation des femmes (ONU Femmes) en **Inde, au Népal et au Pakistan** a montré que l'intimidation des femmes en politique atténueait les aspirations politiques d'autres femmes et filles. Cette étude a analysé les incidents de violence contre les femmes qui ont eu lieu entre 2003 et 2013. L'étude a révélé que plus de 60 pour cent des femmes ne participent pas à la politique de peur de violences potentielles. Rebecca Reichmann Tavares, une représentante du bureau d'ONU Femmes pour l'Inde, le Bhoutan, les Maldives et Sri Lanka a expliqué que: « presque 90 pour cent des femmes dans ces pays estiment que la violence met fin à leur volonté de se joindre à la politique. De notre examen exhaustif des lois sur la violence à l'égard des femmes, il est clair qu'aucun des trois pays ne dispose d'une loi qui traite strictement les actions des délinquants pour prévenir la violence à l'égard des femmes en politique. Nous savons que là où les lois sont en place, la prévalence tend à être plus faible et moins de gens pensent que la violence contre les femmes est justifiable. »

Un nombre accru de femmes en politique peut aboutir à la promotion d'une législation sensible au genre, en particulier pour lutter contre la violence à l'égard des femmes. Par exemple, en **Espagne**, «la participation des femmes au processus décisionnel et au Parlement représente plus de 30%, ce qui a non seulement abouti à une approche législative globale de la violence à l'égard des femmes, mais a également créé un sous-comité du Comité des droits chargé de faire le suivi de l'application de la loi organique de 2004 sur les mesures de protection intégrée contre la violence de genre».

Y a-t-il des mécanismes et des instruments efficaces pour exposer les actes de la violence contre les femmes en politique (par exemple des rapports, des services pour les victimes, des règles de conduite)?

Des mécanismes et des stratégies pour exposer et documenter la violence contre les femmes en politique sont en train d'être développés dans le monde entier. Plusieurs institutions régionales ont déjà pris des mesures pour dévoiler la violence contre les femmes en politique et la condamner. Un exemple de ces institutions est la [Déclaration sur le harcèlement politique et la violence à l'égard des femmes](#) de la Commission interaméricaine des femmes, adoptée en 2015 comme mécanisme de suivi de la Convention de Belém do Pará (MESECVI). La déclaration encourage «l'adoption, le cas échéant, de règlements, de programmes et de mesures de prévention, d'attention, de protection et d'éradication de la violence politique et/ou de harcèlement à l'égard des femmes qui permettent la sanction et la réparation appropriées de ces actes dans les sphères administratives, pénales et électorales en tenant compte des instruments internationaux applicables» et appelle diverses institutions à jouer leur rôle dans la dénonciation et la fin de la violence contre les femmes en politique. Avant cela, en 2007, la 10^{ème} Conférence régionale sur les femmes en **Amérique latine et dans les Caraïbes** a signé le [Consensus de Quito](#) reconnaissant pour la première fois le phénomène à une échelle plus large. Les réformes juridiques ont été marquantes dans les pays d'Amérique latine. En **Bolivie**, par exemple, la loi stipule que les violations peuvent être dénoncées verbalement ou par écrit par la victime, ses proches ou toute autre personne. La loi prévoit des peines de deux à cinq ans de prison pour harcèlement politique, trois à huit ans pour les violences physiques ou psychologiques et la sanction d'agression sexuelle prévue par le Code pénal.

Les partis politiques peuvent également prendre des mesures contre les violences faites aux femmes en politique, à travers par exemple la signature de codes de conduite ou la mise en place de mécanismes internes. En **Sierra Leone** par exemple, huit partis ont signé un engagement électoral «ouvert et sûr» qui s'oppose à toutes les formes de violence et d'intimidation à l'égard des femmes.

D'autres mesures spécifiques peuvent être mises en œuvre, notamment:

- L'établissement de groupes d'intérêt auprès des femmes pour aborder les questions de la violence contre les femmes en politique
- La collecte et analyse de données sur la violence contre les femmes en politique
- Faire pression en faveur d'une législation visant à protéger les femmes
- Le lobbying et les formations visant à faire en sorte que les médias fournissent des reportages équilibrés sur les femmes en politique et sur les actes de violence contre les femmes en politique
- Promouvoir les récits des survivants de la violence contre les femmes en politique, des mécanismes d'intervention réussis et d'autres réussites sur les femmes qui ont surmonté la violence
- Au **Pakistan**, des services d'assistance téléphonique pour donner accès à l'assistance médicale, juridique et sécuritaire, et exposer les actes de violence ont été mis en place
- Utiliser les réseaux sociaux pour exposer et s'organiser contre la violence contre les femmes en politique. Aux **États-Unis**, par exemple, la liste d'EMILY - un comité d'action politique américain - a mobilisé son réseau en ligne pour recueillir des signatures pour demander aux groupes politiques de suspendre le financement des groupes défendant la violence contre les femmes.

La société civile et les partis politiques peuvent mettre en œuvre des stratégies communes, créant des pressions pour la réforme. En se connectant à des organisations internationales et à d'autres ONG de paix et de droits de l'homme de toutes les régions, elles peuvent utiliser des campagnes mondiales, comme [l'Appel à l'action de NDI](#), pour encourager davantage de militants et de dirigeants à dénoncer et à mettre fin à la violence contre les femmes en politique.

Qui a la responsabilité de répondre à la violence contre les femmes en politique ? Quels types de partenariats sont nécessaires pour le faire avec succès ?

Les sociétés en général doivent assumer la responsabilité de combattre les pratiques de la violence contre les femmes en politique. L'État (avec ses différents organismes), la société civile, les institutions politiques (comme les partis, les syndicats et les clubs d'étudiants), les groupes de défense des droits des femmes, les mouvements féministes, les mécanismes nationaux féminins et les universitaires peuvent se mobiliser et s'associer pour aborder la violence contre les femmes en politique. Les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire jouent un rôle prépondérant. Ils peuvent s'assurer que la législation est en place pour traiter la question, que les finances et la mise en œuvre de la législation sont effectuées. En outre, les acteurs internationaux (ONG internationales et donateurs) jouent un rôle important dans la mobilisation des ressources et l'appui pour les personnes travaillant sur le terrain pour s'attaquer au problème des violences faites aux femmes en politique. La société civile et les médias jouent un rôle de premier plan dans la transmission des incidents de cas de violence contre les femmes en politique, ainsi que dans la sensibilisation.

En **Égypte**, les réseaux des organisations de la société civile tels que 'Nazra for Feminist Studies', soutiennent les femmes en politique et exposent les actes de violence contre les femmes en politique à

la société dans son ensemble. Un autre exemple émanant de l'Égypte est l'Archive de l'histoire orale du Forum des femmes et de la mémoire qui documente et diffuse les expériences des femmes dans la sphère publique. elle fournit des données et des idées sur la violence contre les femmes en politique et ses implications sur la contribution future des femmes à la politique en Egypte.

À l'échelle internationale, la violence contre les femmes en politique contrevient à la Déclaration des droits de l'homme et à la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). L'article 7 de cette convention énonce clairement la responsabilité des États membres dans la défense des droits des femmes suivants:

- Voter lors des élections et être éligible à tous les organes élus publiquement
- Participer à la formulation de la politique gouvernementale, à toutes les fonctions publiques à tous les niveaux, en prenant des mesures pour promouvoir une démocratie inclusive
- Participer aux organisations non gouvernementales et aux associations concernées par la vie publique et politique du pays

La société civile et les partis politiques peuvent se servir de ces cadres et instruments internationaux pour se mobiliser en vue de l'adoption de règlements et de mesures de prévention, d'éradication et de répression des actes de violence contre les femmes en politique.

Pouvez-vous identifier des législations spécifiques, des programmes, des formations, des études, ou des campagnes de sensibilisation qui peuvent aider à prévenir, punir et sanctionner la violence politique contre les femmes?

À partir de cette discussion en ligne, il devient évident que la violence contre les femmes en politique exige des efforts intensifiés à l'échelle mondiale et nationale, y compris la mesure et la collecte de données ainsi que des témoignages, des projets ciblés et des formations. [L'édition récente](#) de l'Union interparlementaire «Le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes parlementaires» représente un de ces progrès car il expose les expériences de 55 femmes membres de 39 parlements nationaux avec la violence contre les femmes en politique. Le Groupe des femmes parlementaires du réseau ParlAmericas - le réseau des législatures nationales des Etats membres de l'Organisation des États américains (OEA) - a publié en 2016 un [rapport](#) intitulé «Harcèlement politique fondé sur le genre: Sensibilisation des parlements» à la suite d'une réunion régionale à Sainte-Lucie. Ces réunions favorisent les échanges et permettent aux parlements de faire le suivi sur le travail législatif lié au genre, y compris la violence à l'égard des femmes en politique. Le groupe a élaboré un plan d'action concret ciblant la prévention des violences sexuelles intitulé le [«Plan d'action pour prévenir le harcèlement et la violence politique à l'égard des femmes»](#).

Dans le cadre des lois sexospécifiques, le **Rwanda** a introduit en 2006 une loi pour lutter contre la violence sexiste. Pour la première fois, le viol a été défini et reconnu par la loi rwandaise. En **République démocratique du Congo**, la loi sur la mise en œuvre du Genre de 2015 et la loi électorale de 2011, ainsi que le Comité directeur de la résolution 1325 du Conseil de sécurité, prévoient des mécanismes pour exposer les actes de violences contre les femmes en politique. Le 17 mai, la **Bolivie** a adopté la [loi contre la violence politique et le harcèlement à l'égard des femmes](#). La loi prévoit une peine de prison de deux à cinq ans pour ceux qui exercent une pression, persécutent, harcèlent ou menacent une femme élue ou exerçant des fonctions publiques. Le **Kenya** a ratifié le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui traite également du sujet de la Convention sur les droits de l'homme. En 2011, le **Maroc**

a révisé sa Constitution et a garanti les droits des femmes et la participation politique, y compris leur protection. Cependant, comme l'a révélé un participant du Maroc, la violence contre les femmes en politique n'a pas encore été traitée et étudiée comme une question indépendante par les institutions politiques.

Des organisations internationales telles que les partenaires d'iKNOW Politics (IDEA International, UIP, ONU Femmes, PNUD) se sont associées pour mettre en œuvre des projets visant à aider les pays à s'attaquer au problème des violences faites à l'égard des femmes en politique.

Cette discussion en ligne a révélé que la visibilité, l'exposition et les partenariats sont essentiels pour faire avancer les solutions, y compris les réformes juridiques, et a également reconnu que la perpétuation des violences faites à l'égard des femmes en politique affaiblit la démocratie et les processus politiques inclusifs.